

## MILIKENG, Chanh-Hung (Cholon) filature

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAIGON  
AVIS  
(*L'Écho annamite*, 10 mars 1921)

Messieurs les créanciers de la faillite du sieur Trinh-Van, patron de la maison Milikeng, filature à Chanh-Hung (Cholon), sont invités à se rendre, en personne ou par fondé de pouvoirs, le mardi 15 mars 1921 à quinze heures trente au Palais de Justice de Saïgon, salle des assemblées, pour sous la présidence de M. le juge-commissaire, prendre part à la première assemblée de vérification et d'affirmation des créances. Ils sont priés, en conséquence, si ils ne l'ont déjà fait, de déposer, avant cette réunion, leurs titres, accompagnés d'un bordereau de production entre les mains du greffier ou du syndic définitif.

Le greffier : Pancrazi.

Juge-commissaire : M. Rouelle.

Syndic : M. L. Lefèvre.

---

Étude de M<sup>e</sup> Léon BAUGÉ, notaire à Saïgon, rue Lagrandière, 40  
(*Les Affiches saïgonnaises*, 20 mai 1921)

A VENDRE PAR ADJUDICATION  
Le lundi 30 mai 1921, à 10 heures du matin  
A SAIGON, EN L'ÉTUDE ET PAR LE MINISTÈRE DE M<sup>e</sup> BAUGÉ, NOTAIRE  
EN UN SEUL LOT  
UN IMMEUBLE  
et un fonds de commerce de filature  
exploité au village de Chanh-Hung (Cholon), sous le nom « Filature Milikeng »

---

### DÉSIGNATION

#### I. — Immeuble

Un terrain d'habitation d'une contenance de trente-six ares cinquante centiares (0 h 36 a. 50 ca.), sis au village de Chanh-hung, canton de Tan-phong-Ha, province de Cholon, porté au registre de la propriété foncière du dit village de Chanh hung sous les n<sup>o</sup> 189 d'inscription à l'ancien registre, 358 du nouveau numéro d'ordre et 118 du plan de la description des champs, et borné ; au nord par le quai et le lot n<sup>o</sup> 119, au sud par les lots n<sup>o</sup> 117 et 135, à l'est par les n<sup>o</sup> 134 et 135 et à l'ouest par le quai et le lot n<sup>o</sup> 117.

Ensemble les constructions généralement quelconques édifiées sur le dit terrain, consistant notamment en une maison à étage construite en riques et couverte en tuiles, avec les dépendances de mêmes constructions.

#### II. — Fonds de commerce

Un fonds de commerce de filature et de tissus exploité par M. Trinh-Van au dit village de Chanh-hung (Cholon), sous le nom de « Filature Milikeng ». comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel, mobilier et jonques servant à son exploitation, ainsi que les marchandises en magasin.

MISE À PRIX : Vingt mille piastres, ci 20.000 \$

#### PROCÉDURE

Cette vente a lieu en exécution d'un jugement rendu sur requête par Monsieur le président du tribunal civil de première instance de Saïgon le 30 mars 1921, ordonnant la vente de l'immeuble, du matériel, des marchandises et des jonques dépendant de la faillite Trinh-Van.

Pour tous renseignements, s'adresser : à l'étude de M<sup>e</sup> Baugé, notaire, dépositaire du cahier des charges.

---

#### UN BAC CHAVIRE

Deux victimes

(*L'Écho annamite*, 18 octobre 1928)

Le 14 courant, vers 18 heures, le bac de la filature « Milikeng » (Quach-Dam <sup>1</sup>) a chaviré à l'appontement de Chanh-Hung, par suite de surcharge de passagers. Une dizaine de personnes sont tombées dans l'arroyo. Grâce aux secours immédiats qui ont pu être apportés, la plupart des passagers ont pu être sauvés ; seul, le corps d'une Chinoise, du nom de Ly-Xieu, 19 ans, n'a pu être trouvé qu'à 19 heures. Une autre employée chinoise de la filature, aurait également disparu.

Une enquête est ouverte.

---

---

<sup>1</sup> Riche homme d'affaires chinois, d'abord petit commerçant, marchand de riz, propriétaire de rizeries, armateur.